Réservé à l'administration
N° d'enregistrement :

DÉCLARATION DE DÉPÔT LÉGAL IMPRIMEUR PÉRIODIQUES

(Code du Patrimoine, Art. L. 131-1 à L. 133-1 - Décret n° 93-1429 du 31 décembre 1993)
(arrêtés du 12 janvier 1995)

Identification du déposant

Nom (ou raison sociale) et adresse
Téléphone :
Télécopie :

A :

Le :

Signature du déposant :

** Si vous ne souhaitez pas que votre adresse personnelle apparaisse dans les produits bibliographiques diffusés, en particulier sur le site Internet de la BnF, veuillez cocher la case suivante : ○*

La loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de la Bibliothèque nationale de France.

Lieu de dépôt

Dépôt obligatoire en 1 exemplaire

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
49, rue Toussaint - 49000 Angers
Tél : 02 41 24 25 50 - Fax : 02 41 81 05 72
bibliotheque@ville.angers.fr

Descriptif du document déposé

Titre

Sous-titre, partie ou série (s'il y a lieu)

Editions (s'il y a lieu)

Directeur de la publication :

Année et numéro du périodique : **Première année de publication :**

Périodicité : **Format en cm :**

Titre précédent

ISSN

nom et adresse *de la personne physique ou morale pour le compte de laquelle le périodique est publié*	**nom (ou raison sociale) et adresse de l'éditeur :**

Prix de l'abonnement annuel **France :** **Etranger :**

Prix du numéro **France :** **Etranger :**

Chiffre déclaré du tirage : **Nombre d'exemplaires déposés :**

La déclaration doit être faite avec le premier numéro du périodique déposé, puis **une fois par an** pour l'ensemble des numéros parus et déposés dans l'année.